

LE BREVET A PARTIR DE LA SESSION 2017

I-DEROULEMENT

À partir de 2017, l'obtention du diplôme national du brevet (DNB) repose sur le contrôle continu et **trois épreuves obligatoires** passées en fin du cycle 4 (classe de troisième) :

- **Une épreuve orale** pendant laquelle l'élève présente **un projet travaillé dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) ou d'un des parcours éducatifs**, permettant notamment d'évaluer la qualité de l'expression orale.
- **Une épreuve écrite portant sur le français, l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique**
- **Une épreuve écrite portant sur les mathématiques, les sciences de la vie et de la Terre, la physique-chimie et la technologie**

La réussite du collégien au DNB atteste de sa maîtrise du **socle commun de connaissances, de compétences et de culture**.

II- MODALITES D'OBTENTION

L'évaluation du socle commun représente 400 points.

La maîtrise de chacune des huit composantes du socle commun est appréciée lors du conseil de classe du 3^e trimestre de la classe de 3^e :

- Maîtrise insuffisante (10 points)
- Maîtrise fragile (25 points)
- Maîtrise satisfaisante (40 points)
- Très bonne maîtrise (50 points)

Les épreuves de l'examen représentent 300 points.

- Les mathématiques, les SVT, la physique-chimie et la technologie sont évaluées sur 100 points
- Le français, l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique sont évalués sur 100 points
- L'épreuve orale est évaluée sur 100 points

Des points supplémentaires sont accordés aux candidats ayant suivi un enseignement de complément selon le niveau qu'ils ont acquis à la fin du cycle 4 au regard des objectifs d'apprentissage de cet enseignement :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont atteints
- 20 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont dépassés

L'élève est reçu s'il cumule 350 points sur les 700.

Il obtient la mention :

- assez bien s'il cumule plus de 420 points
- bien s'il cumule plus de 490 points
- très bien s'il cumule plus de 560 points

III- L'ÉPREUVE ORALE

Une nouvelle épreuve orale de 15 minutes (5 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien)

- De nouvelles *compétences évaluées*, adaptées aux exigences de la poursuite d'études et du monde actuel : expression orale, conduite de projet, travail en équipe, autonomie.
- *La maîtrise de la langue* au cœur de cette nouvelle épreuve : la qualité de l'expression orale vaut pour la moitié des points.
- Des collégiens *impliqués* :

L'élève **présente un projet interdisciplinaire qu'il a conduit dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires ou des parcours d'éducation artistique et culturelle, ou Avenir et citoyen (équivalent à une présentation de son projet professionnel)**

. L'élève choisit le projet qu'il souhaite présenter.

L'évaluation du travail fait et des connaissances acquises dans le cadre du projet vaut pour la moitié des points.

IV- L'ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-EMC-FRANÇAIS

a) La durée

L'épreuve dure 5 heures. Elle se compose de 2 parties :

- 3 heures pour la première partie (le matin)
- 2 heures pour la seconde parties (l'après-midi)

b) Le barème

L'ensemble de l'épreuve histoire-géo-EMC-Français es notée sur 100 points

- Dans la première partie, les questions d'histoire et de géographie sont notées sur 20 points chacune, celles d'EMC sur 10 points. Les questions de français sont sur 20 points
- Dans la seconde partie, la dictée et la réécriture sont notées sur 10 points et la rédaction, sur 20 points.

c) Le déroulement l'épreuve hist-géo-EMC-Français

- La première partie (le matin) est consacrée à la **compréhension, l'analyse et l'interprétation des textes et de documents**. Elle comprend deux périodes :
 - ✓ **Première période de 2 heures**, qui porte sur les enseignements d'histoire, de géographie et d'EMC. Elle comporte un exercice pour chaque discipline
 - ✓ **Seconde période d'1heure**, qui porte sur le programme de français. Il faut répondre à des questions sur un texte littéraire et sur un document iconographique ou audiovisuel.
- La seconde partie (l'après-midi) évalue les **capacités de rédaction et la maîtrise de la langue française**. Elle comporte 3 exercices :
 - **La dictée** (20 minutes)
 - Un exercice de **réécriture** (10 minutes)
 - Un **travail d'écriture**. Il y a au choix, un sujet de réflexion et un sujet d'invention (1h30)

V-EN QUOI CONSISTE PLUS PRECISEMENT L'EPREUVE EN HISTOIRE- GEOGRAPHIE-EMC ?(première période de la matinée, soit 2h)

a) L'exercice 1 : Analyser et comprendre des documents

Il porte sur un document, parfois deux, se rapportant soit au programme **d'histoire**, soit au programme de **géographie**. Des questions appellent à des réponses de longueur inégale. En général, on demande une identification du document puis certaines questions pourront porter sur le sens général du document et sur des informations à prélever. Enfin, pour certains documents (documents de propagande par exemple) on peut demander de porter un regard critique sur celui-ci.

L'objectif de l'exercice est de vérifier si le candidat sait **analyser et interpréter un document en s'appuyant sur les connaissances**.

b) L'exercice 2 : Maîtrise des différents langages pour raisonner

Cet exercice comprend Une ou Deux questions se rapportant au programme **d'histoire** (si la géo a été traitée dans l'exercice précédent) soit à celui de **géographie** (si l'histoire a été traitée précédemment)

La première question appelle une **réponse rédigée sous forme d'un développement construit** dont la longueur est précisée dans la consigne (généralement une vingtaine de lignes)

Eventuellement, une seconde question met en jeu un autre langage, à travers un support graphique (carte à compléter, frise à compléter, schéma à compléter, autre)

c) L'exercice 3 : Maîtrise des compétences civiques et institutionnelles . EMC

L'exercice se rapporte à un thème du programme d'EMC. Il comprend un corpus documentaire associé à 2 ou 3 questions.

L'objectif est de vérifier les connaissances sur les valeurs, principes, notions et acteurs de la vie démocratique.

Les premières questions appellent à des réponses brèves. La dernière question fait référence à **une situation pratique**, dans laquelle le candidat doit se projeter pour rédiger sa réponse : « vous êtes journaliste, vous devez écrire le début d'un article sur... », ou alors « vous êtes délégué de classe, expliquez à vos camarades comment va se dérouler le scrutin ».

BIBLIOGRAPHIE-SITOGRAPHIE

Annabrevet l'intégrale, septembre 2016, hatier



Existe aussi pour les autres épreuves

-histoire/géo/EMC- Français

-Maths-Physique-techno –SVT

Mais aussi spécifiquement pour chacune des disciplines

Annales Brevet 2017, le tout-en-un, septembre 2016, hachette



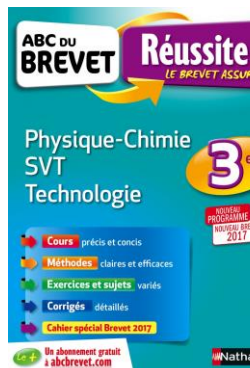
Existe aussi pour les autres épreuves

- histoire/géo/EMC- Français

-Maths-Physique-techno –SVT

Mais aussi spécifiquement pour chacune des disciplines

Annales 2017, ABC du Brevet, 2016, Nathan.



Quelques sites

-Eduscol : <http://eduscol.education.fr/>

-le sujet 0 de l'épreuve histoire/géographie/EMC- Français

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/DNB/81/0/DNB_2017_Suj_et_zero_Lettres_HGEMC_563810.pdf